



Abonnement 2019 Collectivité

Cet abonnement est souscrit par les collectivités, sociétés et organismes

Établissement/Collectivité

Adresse

Code Postal

Ville

Téléphone

Courriel

Adresse de facturation (si différente)

Souscrit un abonnement pour l'année 2019 (deux numéros doubles)

Premier abonnement

Renouvellement

N° abonné :

Règlement sur facture (joindre un bon de commande)

Règlement par chèque joint à l'ordre de l'ABIS

Tarifs Abonnement annuel 2019 :

France Métropolitaine (TVA 2.10 %)

Revue en version papier : 58,77 € HT - 60 € TTC (frais d'envoi compris).

Revue en version papier et en version PDF * : 68,56 € HT - 70 € TTC.

Étranger, CEE et Dom-Tom

Revue en version papier : 70 € TTC (frais d'envoi compris).

Revue en version papier et en version PDF * : 80 € TTC.

* si vous souscrivez à cette option vous recevrez BIBLIOTHÈQUE(S) en version PDF, par email.

Ce bulletin est à renvoyer à : l'ABIS 31 rue de Chabrol 75010 Paris - SIRET 434 971 610 00010 - APE 5811Z

Abonnement 2019 Individuel

Cet abonnement sera adressé à domicile et réglé par un paiement personnel

Nom, Prénom

Adresse personnelle

Code Postal

Ville

Téléphone

Courriel

Je souscris un abonnement pour l'année 2019 (deux numéros doubles)

Revue en version papier : 35 € TTC.

Revue en version papier et en version PDF * : 45 € TTC.

Je joins un chèque bancaire ou postal à l'ordre de l'ABIS.

* si vous souscrivez à cette option vous recevrez BIBLIOTHÈQUE(S) en version PDF, par email.

Règlement en ligne pour les abonnements individuels : www.abf.asso.fr

Remplissez le bulletin d'abonnement en ligne et réglez par carte bancaire

Conditions générales d'abonnement

Deux abonnements possibles :

– Les collectivités, sociétés et organismes.

Le règlement peut s'effectuer sur facture

(joindre alors un bon de commande à ce formulaire)

– Les personnes individuelles.

La livraison des revues se fera à l'adresse du domicile

et le règlement par chèque joint à ce formulaire

à l'ordre de l'ABIS.

L'abonnement est valable pour une année civile,

du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019.

Le tirage étant limité, il est conseillé aux abonné-es de renouveler leur abonnement au cours du premier trimestre de l'année.

Il est possible d'acquérir certains anciens numéros à l'unité (dans la limite des stocks disponibles).

Abonnement et adhésion à l'ABF : quelle différence ?

Le présent abonnement ne représente en aucun cas une adhésion à l'association. Si vous souhaitez adhérer en tant que personne individuelle ou collectivité, veuillez vous reporter au formulaire d'adhésion, disponible au siège ou sur le site internet : www.abf.asso.fr